

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 26 juillet 2024

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 11

Etaient présents : TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – COUROSSE Stéphanie – PASQUEREAU Sylvie - GARDAN Nadine - FAUCHEUX Ludivine

Absents excusés : TROPEE Rémi – ALBARET Coralie – BRISSIER Régis - DAGUISE Laurent

Secrétaire de séance :

Ordre du jour :

- Rénovation des vestiaires de foot : Validation des entreprises retenues suite à appel d'offres
- Site de compostage partagé (SMICTOM)
- Convention pour le commerce d'alimentation multi-services (EPI)
- Réflexion pour un service civique et appel à la coopérative jeunesse de services
- Remplacement de l'abribus rue des Sports
- Présentation de la carte des potentiels ENR de la commune

Ajout à l'ordre du jour :

- Délibération pour demande d'aide à la fédération de foot amateur pour la rénovation des vestiaires de foot

1 : Rénovation des vestiaires de foot : Validation des entreprises retenues suite à appel d'offres

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que 21 entreprises ont répondu à l'avis d'appel public à concurrence pour le marché de rénovation des vestiaires de foot.

Après examen du rapport d'analyse des offres, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir :

Pour le lot n° 1 (Terrassement/VRD), la société « MAN TP » basée à MONTREUIL SOUS PEROUSE (35500) pour un montant HT avec PSE de 32 099.80€,

Pour le lot n° 2 (Gros œuvre/Isolation par l'extérieur), la société « JANVIER » basée à LECOUSSE (35133) pour un montant HT avec PSE de 56 340.08€,

Pour le lot n° 3 (Charpente et bardage), A relancer

Pour le lot n° 4 (Couverture – Bardage et rideaux métalliques), A relancer

Pour le lot n° 5 (Menuiseries extérieures et métallerie), la société « THIEBAULT » basée à VITRÉ (35500) pour un montant HT avec PSE de 34 409€,

Pour le lot n° 6 (Menuiseries intérieures), A relancer

Pour le lot n° 7 (Cloisons sèches/Isolation), A relancer

Pour le lot n° 8 (Carrelage, faïence), la société « JOUAULT » basée à CHATEAUBOURG (35220) pour un montant HT avec PSE de 9 437.28€,

Pour le lot n° 9 (Peinture), la société « THEARD » basée à VITRÉ (35500) pour un montant HT avec PSE de 9 153.66€,

Pour le lot n° 10 (Electricité – Chauffage - VMC), la société « JIMELEC » basée à ARGENTRÉ DU PLESSIS (35370) pour un montant HT avec PSE de 19 858€,

Pour le lot n° 11 (Plomberie/sanitaires), la société « HERVE » basée à VITRÉ (35500) pour un montant HT avec PSE de 33 254.93€, à VITRÉ (35500)

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché, et lui donne tous pouvoirs pour traiter cette affaire.

2 : Site de compostage partagé (SMICTOM)

Madame le Maire informe le conseil municipal que le SMICTOM de Vitré va installer un site de compostage partagé sur le parking de la salle des sports. Installation prévue le 10/10/2024.

3 : Convention pour le commerce d'alimentation multi-services (EPI)

Madame le Maire propose de revoir la convention pour le commerce d'alimentation multi-services. Une réflexion est en cours. Points juridiques à éclaircir.

4 : Réflexion pour un service civique et appel à la coopérative jeunesse de services

Coopérative Jeunesse : Pendant l'été, des jeunes s'associent pour créer une entreprise, appuyé par Vitré Communauté, et faire des petits travaux pendant l'été, un devis est validé avec eux pour le nettoyage du sol et des baies vitrées de la salle des fêtes.

Service Civique : Le service civique a pour mission de répondre à un projet sur la commune. Le reste à charge pour la municipalité est totalement pris en charge par Vitré Communauté.

5 : Remplacement de l'abribus rue des Sports

Madame le Maire propose de remplacer l'abribus, rue des Sports. Une réflexion est en cours avec l'aménagement de la rue des Sports.

6 : Présentation de la carte des potentiels ENR de la commune

Madame le Maire présente la carte des potentiels ENR de la Commune.

7 : Délibération pour demande d'aide à la fédération de foot amateur pour la rénovation des vestiaires de foot

Madame le Maire propose d'actualiser le plan de financement concernant la rénovation des vestiaires de foot en demandant une aide à la fédération de foot amateur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'actualiser le plan de financement concernant la rénovation des vestiaires de foot ;

- De solliciter une aide à la fédération de foot amateur, une subvention spécifique au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et au titre du fonds vert auprès de l'Etat ainsi qu'une subvention d'investissement au Département d'Ille-et-Vilaine au titre de subvention Ambitions Communes (appui solidaire) et arrête les modalités de financement suivantes :

DEPENSES	
Etude préalable pour décision de la rénovation	1 920,00
Devis descriptif – estimatif détaillé HT (dont 139 036€ HT pour la rénovation thermique et sécurisation)	284 701,00
Maitrise d'œuvre : cabinet d'architecte HT	20 610,00
Mission SPS HT	2016,00
Audit énergétique	1 150,00
Diagnostic amiante	450,00
Total	310 847,00

FINANCEMENT	
DETR (équipements sportifs)	93 254,00
Fonds vert (17.80%)	55 423,00
Département (Ambitions communes/appui solidaire)	100 000,00
Fédération de foot amateur	15 000,00
Autofinancement	47 170,00
Total	310 847,00

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents concernant ce dossier.